

ACTES DU 3^e COLLOQUE D'ORNITHOLOGIE DU GRAND EST

OBERNAI (2017)

D. BERSUDER - Le réchauffement climatique, clé d'une reconquête chez la Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i> ? Rétrospective 2008-2017 dans l'Arrière-Kochersberg (Bas-Rhin).....	2
J.-P. JACOB - L'Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i> en Wallonie : évolution de la population et actions de conservation	6
Y. MULLER - Dénombrement des oiseaux nicheurs d'un quartier résidentiel de l'Eurométropole de Strasbourg.....	10
G. BACH - Bilan de l'enquête de 2017 sur le Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i> en Lorraine. Situation dans le Grand Est.....	21
N. HOFFMANN - L'Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbica</i> , oiseau de l'année 2017 en Région Grand Est. Bilan de l'enquête	28
J. THIRIET - La gestion des sites de présence du Crapaud vert <i>Bufo viridis</i> en Alsace : réalisation d'un document vidéo de sensibilisation.....	38
F. CHAPALAIN, N. GENDRE & J.-J. BOUTTEAUX - Importance de la Région Grand Est pour la Cigogne noire <i>Ciconia nigra</i> en période de reproduction. État des connaissances dans le cadre de la première année du programme « Cigogne noire – Lorraine 2017-2020 ».	41
A. SALVI - Analyse des observations en Lorraine et en Alsace de Grues cendrées <i>Grus grus</i> marquées au cours des 30 dernières années.....	64
S. DIDIER - Tranches de vie de deux Milans royaux <i>Milvus milvus</i> concernés par le développement des parcs éoliens en Alsace	79
A. HURSTEL & A. LAURENT - Statut actuel du Loup gris <i>Canis lupus</i> dans les montagnes du Grand-Est (France)	93

L'HIRONDELLE DE RIVAGE *RIPARIA RIPARIA* EN WALLONIE : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET ACTIONS DE CONSERVATION *

par Jean-Paul JACOB

Département Études, Aves-Natagora

La distribution naturelle historique de l'Hirondelle de rivage *Riparia riparia* est limitée en Belgique aux falaises meubles de berges dans les vallées alluviales. Un peu plus réduite que celle des autres hirondelles, sa période de présence s'étend essentiellement entre début avril et fin août, soit durant le pic d'abondance de l'entomofaune « volante ». Dans l'état actuel des connaissances, les oiseaux belges hivernent au Sénégal (voir l'application be.birds de cartographie des données de reprises d'oiseaux bagués ou repris en Belgique depuis 1927 - <http://odnature.naturalsciences.be/bebirds/>).

Le statut de conservation de l'espèce est défavorable en Europe en raison d'un déclin modéré sur le long terme (données BirdLife International), notamment autour de la Belgique. Il en va ainsi en Rhénanie-Westphalie (- 39 % entre 1994 et 2013 – GRÜNEBERG *et al.*, 2013), aux Pays-Bas (déclin modéré à moyen terme – données SOVON), au Grand-duché de Luxembourg (en danger, seulement 100-150 couples récemment – M. BASTIAN, com. pers.). En France limitrophe, de petites populations fluctuantes se maintiennent en particulier dans le bassin de la Chiers, dans la botte de Givet et le Nord – Pas-de-Calais.

ÉVOLUTION RÉGIONALE

Depuis un siècle, l'évolution de la population belge est surtout marquée par une double influence anthropique : d'une part la raréfaction des falaises naturelles (canalisations des rivières, aménagements divers, boisements de berges...), d'autre part la multiplication temporaire des artefacts, surtout des falaises en carrières, principalement des sablières. Cette évolution est similaire à celle observée en France (ISSA & MULLER, 2015). L'occupation locale de bâtiments et murs est ancienne, mais reste d'importance marginale.

En Belgique, une récupération partielle a été notée en Flandre après un net déclin mais l'effectif n'y dépasserait plus 6 000-7 000 couples (G. VERMEERSCH, com. pers.). L'espèce a par contre disparu de la Région bruxelloise après 1978 (WEISERBS & JACOB, 2007).

En Wallonie (16 844 km² soit 55 % de la surface du pays), les résultats des atlas et recensements menés depuis un demi-siècle montrent une population fluctuant dans une enveloppe de 1 700 – 4 500 couples. La vulnérabilité de l'espèce, considérée comme « à la

* Résumé de communication présentée au 3^e colloque d'ornithologie du Grand Est à Obernai (2017)

limite d'être menacée » dans la Liste rouge de 2010 (PAQUET & JACOB, 2010), a depuis motivé l'organisation de dénombrements annuels.

MÉTHODE DE RECENSEMENT

Couverture : l'ensemble des sites connus est visité ainsi que des sites potentiels dont ceux révélés par le portail en ligne www.observations.be et l'inventaire des carrières actives.

Recensement : en juin, période recommandée entre le 5 et le 15, avec si possible un second passage à la fin du mois (identification de nidifications plus tardives). Les galeries occupées sont seules retenues, à l'exclusion des amorces et galeries manifestement abandonnées. Le résultat reste néanmoins une approximation de la réalité car il repose sur l'évaluation de la population impliquée dans la première nichée telle que décelable en juin.

RÉSULTATS

Depuis 2011, l'effectif a varié entre 1 800 et 2 400 couples, hormis un maximum de 3 700 couples environ en 2011. De manière indicative, ces effectifs correspondent à une densité moyenne de 11-22 couples/100 km², assez similaire à celle de la France métropolitaine (ISSA & MULLER, 2015). La communication au colloque d'Obernai en décembre 2017 s'est notamment focalisée sur les résultats de dénombrements réalisés en 2016-2017, lesquels ont connu des contextes météorologiques assez contrastés. En particulier, la période de nidification de 2016 a été perturbée par des conditions météorologiques défavorables, de fortes pluies donnant lieu à une montée des eaux noyant les colonies installées dans les berges de rivières. Les totaux de 2016 sont de ce fait relativement faibles (Tabl. 1).

La répartition en Wallonie est très hétérogène de nos jours (Tabl. 1, Fig. 1). Les principales régions occupées en 2016-2017 sont la Lorraine (40-50 % de l'effectif) et le Hainaut occidental (16-21 %). La situation est plus critique ailleurs, en Brabant par exemple (-95 % en 40 ans). Dans l'ensemble, les colonies sont peu nombreuses, dispersées et le nombre tend à se réduire, ce qui constitue un risque supplémentaire pour cette espèce très philopatrique. En soi, l'importance relative de quelques grandes colonies est aussi un facteur intrinsèque de vulnérabilité : 78 % des couples composent le top 10. Celles de Châtillon (Lorraine) et Maubray (Hainaut occidental) regroupaient à elles seules 36 % de la population en 2016.

Régions de Wallonie	2016	2017
Hainaut occidental	578-599	392-545
Brabant	118	173
Hesbaye & Meuse	140 - 145	292
Entre-Sambre-et-Meuse	203 - 213	232-237
Famenne et abords	72	207-223
Ardenne	33 - 41	29
Lorraine	1 130 minimum	1 075 minimum
TOTAUX	2 274 – 2 318 couples	2 400-2 574 couples

Tableau 1 : Résultats des recensements de 2016 et 2017 en Wallonie.

La vulnérabilité de l'espèce s'accroît car la dépendance vis-à-vis des habitats artificiels (carrières, constructions) est devenue extrême (> 95 %) et les colonies de rivière sont en danger de disparition (ca 3 % de l'effectif) (Tabl. 2). Hors rivière, les colonies s'installent dans des parois assez friables (sables, craies, dolomies, argiles, graviers...), principalement celles des carrières et surtout des sablières, dont certaines sont très hautes (20 à 40m). Ça et là, les couches de terres de découverte, les tas de stockage ou de déchets de criblage sont occupés.

Type de milieux	Nombre de colonies	Nombre de couples	% couples
Berges naturelles de rivières	8	> 63	2,8 %
Carrières et dépôts associés	30	2 180	95,5 %
Murs et bâtiments	4	39	1,7 %

Tableau 2 : Occupation des différents types de milieux en 2017

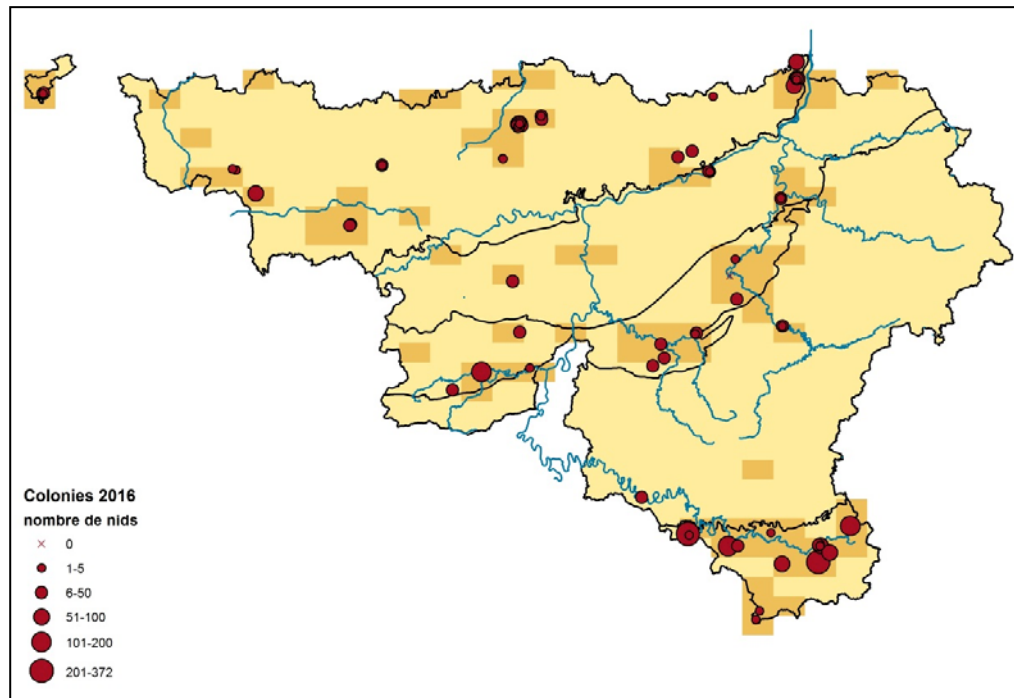


Figure 1 : Répartition et importance des colonies de Wallonie (Belgique).
La Lorraine (sud de la Région) est la mieux occupée.

CONCLUSION

La vulnérabilité de l'espèce justifie de poursuivre le suivi attentif des colonies et de développer un plan d'actions pour assurer le redéploiement de l'espèce autour de noyaux de peuplement. La priorité est de ne plus perdre de zone de peuplement et d'assurer le maintien des sites principaux de reproduction. Certaines colonies situées à proximité immédiate de la Wallonie ont aussi un rôle à jouer (Givet, Brabant flamand, région de Maastricht).



*Partie de la colonie de la sablière Maubray, la plus importante de Wallonie, juin 2015
(photo J. SIMAR).*

L'attractivité des sites sera maintenue par la persistance ou la rénovation de falaises verticales et par des aménagements favorables au développement de l'entomofaune dans un rayon proximal. Le respect des colonies doit être assurée tant par le Service public de Wallonie dans le cas des colonies en rivière (gestion de berges, limitation des dérangements par les kayaks et les pêcheurs) que par les carriers. Ces derniers peuvent intervenir au niveau d'aménagements durables de falaises et de l'environnement proche (étangs, milieux riches en insectes), du rafraîchissement de hauts de parois (si techniquement concevable), du non comblement devant certaines falaises, de la gestion de tas de matériaux meubles (sables, découvertures, poussières). Des murs à hirondelles ou structures analogues peuvent le cas échéant s'imposer comme palliatifs.

BIBLIOGRAPHIE

- GRÜNEBERG C., SUDMANN J.R. & collaborateurs, 2013.- *Die Brütvogel Nordrhein-Westfalens*. Ed. NWO & LANUV, LWL-Museum für Naturkunde, Münster.
- ISSA N. & MULLER Y. (coord.), 2015.- *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Ed. LPO /SEOF / MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris.
- PAQUET J.-Y & JACOB J.-P., 2010.- *Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs. Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie*. In JACOB J.-P. et al., *Aves & Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole, Série « Faune – Flore- Habitats » n° 5*, Gembloux.
- WEISERBS A. & JACOB J.-P., 2007.- *Oiseaux nicheurs de Bruxelles 2000-2004 : répartition, effectifs, évolution*. Aves, Liège.

*Adresse de l'auteur : Département Études, Aves-Natagora
Traverses des Muses, 1, B-5000 NAMUR
jp-jacob@aves.be*